



Rapport intermédiaire 2
Périodes de trois mois et de six mois terminées
le 31 décembre 2008

Rapport de gestion

1. BUT ET PORTÉE DU RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion a pour but d'aider l'investisseur à comprendre la nature et l'importance des changements et des tendances, de même que les risques et incertitudes reliés à l'exploitation et à la situation financière de Noveko International inc. (la « Société »). Ce rapport de gestion présente une analyse des résultats d'exploitation de la Société pour le deuxième trimestre et la période de six mois terminés le 31 décembre 2008, en comparaison avec les périodes correspondantes terminées le 31 décembre 2007, de même qu'une analyse du bilan, des flux de trésorerie et de l'évolution de la situation financière entre ces dates. Le rapport de gestion devrait être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés au 31 décembre 2008 et les notes afférentes. Notons que ces états financiers n'ont pas fait l'objet d'un examen par le vérificateur externe.

De l'information supplémentaire sur la Société, dont les rapports annuels, les rapports de gestion sur les périodes intermédiaires précédentes et les communiqués de presse, sont disponibles sur le site Internet SEDAR (www.sedar.com).

Dans le présent rapport de gestion, la « Société » désigne, selon le cas, Noveko International inc. ou Noveko International inc. et ses filiales et divisions et Noveko désigne Noveko inc., une filiale de la Société.

Les renseignements contenus dans le présent rapport de gestion tiennent compte de tout événement important survenu avant le 12 février 2009, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers non vérifiés et le rapport de gestion pour le deuxième trimestre et la période de six mois terminés le 31 décembre 2008. Ils présentent la situation de l'entreprise et son contexte commercial tels qu'ils étaient, au meilleur de la connaissance de la direction, au moment de la rédaction de ce rapport.

À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est exprimée en dollars canadiens – le dollar canadien est également la monnaie de mesure de la Société – et l'analyse des résultats de la période concernée se fait en comparaison avec les résultats de la période équivalente de l'année précédente.

Conformité avec les PCGR au Canada

À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport de gestion, y compris les montants apparaissant dans les tableaux, est préparée conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada (les « PCGR »). L'information comprise dans le rapport de gestion et dans certaines autres sections du présent rapport renferme également des renseignements qui ne sont pas des mesures du rendement conformes aux PCGR, soit principalement le bénéfice (ou la perte) avant amortissements, frais financiers, autres éléments hors caisse et impôts sur les bénéfices (« BAII »). La Société utilise cette mesure, car elle permet à la direction d'évaluer le rendement opérationnel de la Société. Cette donnée est un indicateur financier largement accepté de la capacité d'une compagnie de rembourser et d'assumer ses dettes. Les investisseurs ne doivent pas le considérer comme un critère remplaçant les produits d'exploitation ou le bénéfice net, un indicateur des résultats d'exploitation ou de flux de trésorerie, ni comme un paramètre de mesure de liquidité. Étant donné que cette mesure n'est pas établie conformément aux PCGR, elle pourrait ne pas être comparable à celles d'autres compagnies.

Utilisation d'estimations et déclarations prospectives

La préparation des états financiers consolidés conformément aux PCGR exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont un effet sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif, sur les montants déclarés des revenus et des charges, ainsi que sur la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels.

Les éléments importants des états financiers qui exigent l'utilisation d'estimations incluent la détermination de la provision pour créances douteuses, la détermination de la provision pour désuétude des stocks, la détermination de la durée de vie utile des éléments d'actif corporels et incorporels aux fins du calcul de l'amortissement, les hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles et de l'écart d'acquisition, la détermination de la provision pour garantie, la détermination de la provision pour impôts sur les bénéficiaires, les hypothèses utilisées aux fins du calcul de la charge de rémunération à base d'actions, la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis lors de l'acquisition d'entreprises et la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition. Les crédits d'impôt remboursables sont également soumis à certaines estimations et hypothèses. Le recouvrement de ces crédits est fonction de la révision et de l'approbation de l'admissibilité des dépenses par les autorités fiscales. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Des déclarations contenues dans ce rapport de gestion concernant les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prévisions de la Société peuvent constituer des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « prévoir », « évaluer », « estimer », « croire », ainsi que d'autres expressions apparentées. La direction de la Société tient à préciser que, compte tenu de leur nature, les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats réels et futurs de la Société diffèrent sensiblement de ceux énoncés. Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations tels que formulés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. À moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de la Société n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

2. DESCRIPTION DE LA SOCIÉTÉ

Profil de la Société

Noveko International inc. (« la Société ») est une société qui offre des solutions novatrices destinées à la protection de la santé et de l'environnement dans l'objectif d'améliorer le bien-être collectif. La Société, par l'intermédiaire de ses filiales, se spécialise dans les secteurs d'activités suivants :

- le développement et la commercialisation de produits dans les domaines biomédical et environnemental, notamment, des filtres à air, des masques et autres produits aux propriétés antimicrobiennes ;
- le développement, la fabrication et la commercialisation d'équipements médicaux, principalement des échographes portatifs en temps réel pour la médecine humaine et animale ; et
- la transformation et la distribution sur demande de produits d'acier, dont les tables d'aspiration des polluants à la source.

Historique de la Société

Origine

Les activités de Noveko (alors désignée « Échographes Noveko inc. » et, aujourd'hui, une filiale de la Société) ont débuté en 2002. Noveko, alors un émetteur fermé, se spécialisait dans la conception, le développement et la vente d'échographes portatifs en temps réel pour les médecines vétérinaire et humaine. En 2004, les actionnaires de Noveko ont vendu leurs actions à une société minière inactive (la « société dormante ») dont les actions étaient cotées à la Bourse de croissance TSX et ce, dans le cadre d'une prise de contrôle inversée (communément désignée en anglais par l'expression *reverse take-over*). Le 3 février 2004, à la suite de la clôture de cette prise de contrôle inversée, les actions catégorie A de la Société (soit celles déjà émises préalablement par la société dormante et celles émises aux actionnaires de Noveko dans le cadre de l'acquisition de cette dernière par la société dormante) furent cotées à la Bourse de croissance TSX (symbole boursier : EKO).

Acquisition d'un compétiteur dans le domaine des échographes portatifs

En novembre 2004, la Société a acquis la totalité des actions de son principal compétiteur d'alors, la société française S.A.S. E.C.M. (« ECM »). L'ensemble des activités reliées à la conception et à la production d'échographes portatifs en temps réel a été graduellement transféré à ECM. Noveko assure toujours le service après-vente des échographes vendus jusqu'au printemps 2008.

Changement de cap vers la technologie de filtration d'air antimicrobienne

En décembre 2005, la Société qui cherchait d'autres opportunités d'acquisition, a annoncé son intention d'acquérir Bolduc Leroux inc. (« BLI »), une société spécialisée dans la distribution et la transformation de l'acier, qui avait également la particularité de détenir des droits de propriété intellectuelle sur une technologie de filtration antimicrobienne pour masques et filtres. Cette acquisition, complétée en avril 2006, permettait à la Société d'augmenter ses revenus et son fonds de roulement et lui ouvrait surtout la possibilité de percer le secteur des activités biomédicales et environnementales reliées à cette technologie de filtration antimicrobienne.

Le *US Patent and Trademark Office* a octroyé à BLI, en mai 2006, un premier brevet pour la technologie de filtration antimicrobienne. Depuis, BLI a transféré les droits relatifs à cette technologie à Noveko. Des brevets additionnels ont été subséquemment octroyés, notamment, par le Bureau des brevets eurasiens situé à Moscou, les bureaux des brevets de Taiwan et du Canada. Noveko bénéficie également de droits de propriété intellectuelle reliés à des demandes de brevets dans plusieurs autres juridictions selon la procédure du Traité de coopération en matière de brevet (PCT).

Acquisitions et création de filiales subséquentes

Dans une optique de croissance à long terme et de développement international, la Société a récemment procédé à plusieurs acquisitions dans des secteurs d'activités connexes. Entre juillet 2007 et novembre 2008, la Société procédait ainsi à l'acquisition et à la création d'entreprises dans le but de renforcer son groupe d'activités et d'expertises concentrées principalement dans les domaines biomédical et environnemental, tout en diversifiant ses marchés et son offre de produits.

En juillet 2007, la Société faisait l'acquisition de Laboratoire SyMa inc. (« SyMa »), une entreprise spécialisée dans la fabrication de produits d'hygiène assainissants, soit les produits antimicrobiens commercialisés sous la marque Azuro^{MC}. Cette acquisition avait pour objectif de développer sa gamme de produits antimicrobiens. Les opérations de SyMa sont maintenant intégrées à celles de Noveko et donc regroupées au sein des domaines biomédical et environnemental de la Société.

En juin 2008, la Société faisait l'acquisition de Magnum Pharmaceuticals inc. (« Magnum »), une entreprise spécialisée en services de gestion de la commercialisation, qui établit des partenariats avec des fabricants et distributeurs de produits pharmaceutiques, de médicaments sans ordonnance et d'équipements médicaux. Ainsi, en plus des activités propres à Magnum, la Société s'est adjoint une équipe complète de commercialisation pour ses propres produits. La Société faisait déjà affaires avec Magnum depuis février 2008 utilisant ses services d'agent manufacturier pour les produits Azuro^{MC} dans le marché canadien des pharmacies. Aux fins de présentation des résultats financiers, les activités de Magnum sont regroupées aux domaines biomédical et environnemental de la Société.

Le 10 juillet 2008, la Société concluait l'acquisition de Société internationale de gestion Unitam inc. (« Unitam »), une agence de service de développement international des affaires établie en Amérique du Nord et en Asie. Cette acquisition avait pour objectif de faciliter le développement de la Société en Asie, un de ses marchés cibles, dans ses secteurs d'activités biomédicales et environnementales.

Le 17 juillet 2008, la Société procédait à l'acquisition de SARL Noveko Algérie (« Noveko Algérie »), une société d'importation d'équipements médicaux. En plus des activités propres à Noveko Algérie, cette acquisition a ouvert la porte à des marchés offrant un potentiel intéressant pour les produits de la Société, soit l'Algérie et les autres pays du Maghreb. Aux fins de présentation des résultats financiers de la Société, les activités de Noveko Algérie sont regroupées au sein secteur du développement et de la commercialisation d'équipements médicaux.

Le 18 juillet 2008, la Société faisait l'acquisition de Groupe Conseils Micron-Air inc. (« Micron-Air »), un concepteur et fabricant de systèmes de qualité de l'air destinés aux marchés résidentiel et commercial commercialisés sous la marque EPURAIR^{MC}. Les activités de Micron-Air sont complémentaires aux activités biomédicales et environnementales de la Société. L'intégration de la technologie de filtration antimicrobienne de la Société aux systèmes EPURAIR^{MC} a, notamment, pour but de diversifier la gamme de produits offerts par la Société dans ce secteur d'activités.

Le 1^{er} août 2008, la Société concluait l'achat de Purer Life Technology Co., Ltd. (et U-Bond Inc., une entité du même groupe – collectivement « Purer Life »), une acquisition stratégiquement importante au développement des activités biomédicales et environnementales de la Société relatives aux filtres à air antimicrobiens. Purer Life est en effet une entreprise qui développe et fabrique des tissus de filtration. Elle agissait déjà à titre de fournisseur de tissus filtrants pour la Société. Suite à cette acquisition, la Société s'est assurée non seulement la production et l'approvisionnement de tissus de filtration, mais elle a également obtenu un important portefeuille de propriétés intellectuelles aux applications multiples. Ces propriétés intellectuelles sont soit déjà protégées à Taiwan et en Chine, ou ont fait l'objet de demandes de brevets à Taiwan, en Chine et aux États-Unis ou à l'échelle internationale selon la procédure du Traité de coopération en matière de brevet (PCT).

En novembre 2008, la mise sur pied de Noveko Taiwan Co., Ltd. (« Noveko Taiwan ») était finalisée. La création de Noveko Taiwan a pour but de faciliter l'importation et la distribution des produits de la Société dans des marchés asiatiques à fort potentiel. Aux fins de présentation des résultats financiers de la Société, les activités de Noveko Taiwan sont regroupées au sein du secteur du développement et de la commercialisation d'équipements médicaux.

Inscription à la Bourse de Toronto

Le 28 juillet 2008, les actions catégorie A de la Société ont été inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (symbole boursier : EKO) et elles ont cessé d'être transigées à la Bourse de croissance TSX.

Aperçu actuel

La croissance des activités de la Société de concert avec l'amélioration de sa rentabilité constituent les objectifs principaux de la Société pour les prochains trimestres. À la suite des acquisitions récentes et du renforcement de son équipe de direction, la Société se concentre également sur l'intégration des entités acquises afin de tirer profit des synergies qui s'offrent à elle quant au développement de produits et de marchés. Au cours de la dernière année, la commercialisation des produits de la Société a été ralentie, notamment, en raison de toutes les démarches entreprises afin de s'assurer que ces produits respectent toutes les exigences réglementaires requises, mais également en raison des nombreuses démarches nécessaires à la conclusion des récentes acquisitions, entre autres celle de Purer Life. Dans cette optique, la Société n'envisage pas procéder à court terme à d'autres acquisitions. Par ailleurs, elle demeure à l'affût de nouvelles opportunités de partenariats ayant pour objectif de stimuler le développement et la commercialisation de ses produits, principalement dans les domaines médical et environnemental.

Domaines biomédical et environnemental

La Société a pour objectif la commercialisation de deux grandes lignes de produits dérivés de sa technologie brevetée de filtration de l'air antimicrobienne, soit les filtres à air antimicrobiens destinés aux bâtiments agricoles, à l'industrie du transport, aux édifices institutionnels, commerciaux et résidentiels, et les masques antimicrobiens destinés au secteur des soins de la santé, aux institutions et au grand public. L'offre de produits Azuro^{MC} s'adresse aux mêmes marchés que les masques antimicrobiens.

Filtres à air pour les bâtiments agricoles

La technologie de filtration antimicrobienne de la Société, encore peu connue il y a quelques mois dans les milieux agricoles, a réalisé des percées intéressantes principalement dans le marché des fermes d'élevage porcin, témoignant de l'intérêt grandissant du milieu agricole pour cette technologie, un des axes de croissance du secteur des filtres de la Société. Les producteurs agricoles reconnaissent de plus en plus la nécessité de protéger leurs troupeaux des contaminations dues aux divers agents pathogènes véhiculés dans l'air. Afin de pénétrer efficacement ce marché, la Société travaille à s'allier avec de solides partenaires qui assureront la distribution de ses produits.

Depuis avril 2007, Monitrol inc. (« Monitrol »), un chef de file nord-américain dans le domaine des systèmes de contrôle et équipements de ventilation pour les bâtiments agricoles, agit en

tant que distributeur exclusif des filtres à air antimicrobiens brevetés Noveko^{MC} pour le marché des fermes d'élevage de porcs et de poulets en Amérique du Nord. Au cours du deuxième trimestre, la Société a obtenu des commandes pour équiper onze sites d'élevage de porcs au Québec. En fonction de l'étalement de la livraison des filtres, la Société prévoit que les retombées de ces commandes se concrétiseront lors de l'exercice financier en cours. Il est à noter que les fermes d'élevage doivent généralement remplacer les cartouches de filtres tous les deux ans, procurant une source de revenus récurrents pour la Société. La Société a également obtenu, par l'intermédiaire de Monitrol, ses premières commandes pour équiper des sites d'élevage de porcs au Mexique, dont les livraisons sont prévues au cours du troisième trimestre de 2009. Ces commandes s'ajoutent à celles déjà remplies en provenance de l'Ontario et de l'Ouest canadien.

En août 2008, la Société signait une entente de distribution exclusive sur le marché français d'une durée initiale de trois ans, avec Geosane, une société dont les activités sont orientées sur la qualité et la sécurité sanitaires en production animale et santé publique. Les premières retombées de cette entente se concrétiseront lors du troisième trimestre de l'année en cours. Geosane s'est engagée à acheter 8 000 filtres à air antimicrobiens Noveko^{MC}. Les livraisons de filtres s'étaleront sur une période approximative de douze mois. Par conséquent, il est prévu que les retombées d'une valeur totale de plus de 2 millions \$ pour la Société se concrétiseront principalement au cours de l'année civile se terminant le 31 décembre 2009.

L'entente avec la société d'État chinoise, China National Service Corporation (« CNSC »), a permis à la Société, en collaboration avec Monitrol et le Centre de développement du porc du Québec (« CDPQ »), d'installer ses filtres dans deux sites d'élevage de porcs et de poulet de la région de Ma'anshan dans le but de démontrer la performance de la technologie de filtration de Noveko.

Des activités de démarchage se poursuivent en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie où plusieurs sites d'élevage se sont montrés intéressés aux solutions de filtration antimicrobiennes de Noveko.

Les efforts de développement de marché dans ce secteur bénéficient des résultats des tests d'efficacité des filtres à air de la Société destinés aux fermes porcines. En septembre 2008, dans le cadre de la *Allen D. Lemay Swine Conference* tenue à Minneapolis, laquelle rassemble annuellement les chefs de file de l'industrie porcine nord-américaine, le Dr Scott Dee, de l'Université du Minnesota, a rendu publics les résultats probants de ses travaux en laboratoire visant à évaluer l'efficacité des filtres à air antimicrobiens Noveko^{MC} à contrer le virus du syndrome reproducteur et respiratoire porcin (« SRRP »), dans des conditions extrêmes. Le SRRP constitue la pathologie la plus destructrice du porc et occasionne des pertes économiques considérables pour l'industrie porcine mondiale. Les travaux du Dr Dee - une sommité internationale en médecine vétérinaire porcine dont le cheminement professionnel et les travaux de recherche ont été maintes fois reconnus et honorés - en plus de démontrer l'efficacité des filtres antimicrobiens Noveko^{MC} à bloquer la transmission des virus par filtration, ont également prouvé que la technologie antimicrobienne, propre aux filtres à air de la Société, parvenait à inactiver le virus du SRRP.

Ces résultats des études effectuées par le Dr Scott Dee corroborent les résultats préalablement obtenus - en décembre 2007 - des tests effectués au Canada par la Dre Laura Batista de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal en collaboration avec le CDPQ. Le Dr Dee, également directeur du Swine Disease Eradication Center (« SDEC »), a récemment invité la Société à participer à ses recherches sur une base permanente. Ainsi, un bâtiment

expérimental construit par la Société, muni de filtres Noveko^{MC} et reproduisant les conditions naturelles d'une ferme d'élevage de porcs, se trouve maintenant sur le site du SDEC au Minnesota. La Société considère qu'il s'agit d'une opportunité de poursuivre de façon continue la recherche et développement sur ses solutions de filtration, en assurant leur optimisation, et d'obtenir une reconnaissance additionnelle de leur performance.

Filtres à air pour l'industrie du transport ferroviaire

L'acquisition stratégique de Purer Life, d'où proviennent les membranes filtrantes destinées au marché agricole, à laquelle y est intégrée la technologie de filtration antimicrobienne de Noveko, ouvre également la voie pour la Société à de nouvelles applications dans différents secteurs industriels prometteurs. Ainsi, en septembre 2008, Purer Life obtenait de la société Taiwan High Speed Rail Corporation une commande de filtres à air antimicrobiens pour remplacer une partie des filtres utilisés sous les wagons de ses trains à grande vitesse afin d'en faire l'essai au cours du mois de décembre 2008. Des négociations sont toujours en cours afin de conclure une entente à plus long terme pour fournir l'ensemble des filtres destinés à toutes les rames des trains à grande vitesse de cette entreprise. L'obtention potentielle d'un tel contrat pourrait ouvrir la porte à d'autres marchés pour les produits de la Société. D'autres sociétés ferroviaires démontrent également de l'intérêt quant à la technologie de filtration antimicrobienne. La Société continue ses activités de démarchage quant à ce secteur d'activités en Asie, en Europe et en Amérique du Nord.

Filtres à air dans les marchés institutionnel, commercial et résidentiel

La technologie de filtration antimicrobienne de Noveko a le potentiel de générer plusieurs nouvelles applications destinées éventuellement aux institutions telles que les établissements de santé, édifices commerciaux, immeubles et résidences. À cet égard, la mise en commun des technologies et des réseaux de distribution de Micron-Air, qui conçoit et commercialise une gamme de produits de haute qualité de filtration et purification d'air destinés aux marchés résidentiel et commercial, accroît le potentiel de développement de la Société dans ces marchés. La Société planifie procéder sous peu aux premières installations de filtres à air intégrant la technologie antimicrobienne de Noveko dans des édifices commerciaux.

Portefeuilles de propriétés intellectuelles de technologies de filtration de l'air pour applications futures

L'acquisition de Purer Life a également permis à la Société d'obtenir un portefeuille de propriétés intellectuelles aux applications multiples. La Société procède présentement à l'étude de certaines des applications qui pourraient en découler.

Masques antimicrobiens

Si la commercialisation des masques antimicrobiens en est encore à ses débuts, la Société a néanmoins franchi plusieurs étapes nécessaires qui ouvrent la voie à leur production et leur distribution à plus grande échelle. Le modèle d'affaires principal de la Société consiste à confier la production et la distribution des masques antimicrobiens à des partenaires chefs de file dans leur marché et à bénéficier des royautés découlant des ventes de masques. La Société, par l'intermédiaire de sa filiale Noveko, conserve en tout temps la totalité de la propriété intellectuelle de sa technologie antimicrobienne. Par ailleurs, la Société continue à évaluer les différentes possibilités en termes de partenariats afin de maximiser le potentiel qui s'offre à elle et d'intensifier la commercialisation de ses masques antimicrobiens.

En août 2007, Noveko a obtenu la licence d'établissement de Santé Canada requise afin d'entreprendre la commercialisation de ses masques sur le marché canadien.

En juillet 2008, Noveko a obtenu la certification internationale ISO 13485 attestant qu'elle répond pleinement aux exigences de la norme internationale pour les dispositifs médicaux, en termes de qualité de conception, fabrication et distribution des masques antimicrobiens Noveko^{MC}, tel que certifié par BSI Management Systems America, Inc. Également en juillet 2008, Noveko a obtenu l'autorisation d'utiliser le marquage CE sur ses masques antimicrobiens, ce qui signifie que ses masques respectent les exigences des Directives Européennes en matière de santé publique et de protection des consommateurs. L'obtention de la certification ISO 13485 associée au marquage CE, ont ouvert la voie aux marchés de l'Espace économique européen et à la plupart des pays africains et du Moyen-Orient. Par contre, des normes nationales spécifiques à certains pays exigent des homologations additionnelles pour l'importation et la vente des masques antimicrobiens Noveko^{MC}. La Société a entrepris les diverses démarches visant à l'obtention de ces homologations supplémentaires.

En mai 2007, Noveko a débuté le processus de demande de certification 510(K) auprès de la *Food and Drug Administration* (la « FDA ») des États-Unis, et a obtenu un numéro de dossier pre-IDE (investigational device exemption – dispense de la mise à l'essai d'un appareil expérimental) afin de compléter son dossier. En juillet 2007, le Center for Devices and Radiology Health, FDA, émettait de nouvelles directives suite auxquelles Noveko a développé et soumis à la FDA, en septembre 2007, une série de protocoles de tests de sécurité et d'efficacité afin de répondre aux nouvelles normes élevées requises par les autorités américaines applicables aux masques chirurgicaux antimicrobiens. En décembre 2007, la FDA a approuvé ces protocoles de tests. En septembre 2008, la FDA octroyait un numéro d'identification 510(k) pour le masque chirurgical antimicrobien Noveko^{MC} 3xEz. Cet octroi signifiait, en principe, que le dossier à l'égard de ce masque était complet et que la FDA allait procéder à l'étude de la demande se réservant toutefois le droit d'exiger des informations supplémentaires, ce qu'elle a fait depuis. En décembre 2008, la Société a rencontré la chef de la Division Infection Control Devices, Center for Devices and Radiological Health, FDA, ainsi qu'un groupe d'experts de la FDA, afin de discuter du statut de la demande de certification 510(k). Cette rencontre a permis d'éclaircir les informations additionnelles requises par la FDA dans le dossier. Cette dernière a demandé à la Société de procéder à des tests supplémentaires afin de démontrer une bio-efficacité de « 4 log de réduction » lors d'une plus courte période d'utilisation du masque et d'établir une date de péremption assurant un étiquetage approprié. La Société a entamé les démarches nécessaires afin de donner suite aux indications de la FDA et prévoit déposer la documentation afférente aux résultats des tests auprès de la FDA d'ici la fin mars 2009. La FDA procédera ensuite à l'étude du dossier et communiquera en temps opportun avec la Société. La Société demeure optimiste quant à une approbation par la FDA du masque chirurgical antimicrobien Noveko^{MC} 3xEZ ce qui lui ouvrirait la voie à la commercialisation de ses produits dans les établissements de santé aux États-Unis.

En janvier 2008, Noveko a signé une entente exclusive avec la société A.R. Medicom inc. (« Medicom ») pour laquelle Medicom assure la fabrication des masques chirurgicaux antimicrobiens en utilisant la technologie antimicrobienne de Noveko et leur distribution au marché des soins dentaires du Canada et des États-Unis. Présente en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, Medicom bénéficie d'un positionnement enviable dans le marché des produits jetables pour les soins dentaires. La Société prévoit que cette entente se traduira par le versement de royalties au cours des trimestres à venir alors que Medicom débutera la distribution des masques chirurgicaux incorporant la technologie antimicrobienne de Noveko.

En avril 2008, Noveko a signé une entente de distribution avec Formedica en vertu de laquelle les masques antimicrobiens sont distribués dans les pharmacies au Québec. Également, en juillet 2008, Noveko a signé une entente de distribution avec Médi-Select afin de formaliser leur partenariat annoncé en août 2007 et visant la distribution de masques antimicrobiens Noveko^{MC} principalement au Québec.

Les délais encourus pour la mise en place de standards, contrôles et tests rigoureux à tous les stades de la production des masques antimicrobiens Noveko^{MC} ont ralenti la commercialisation de ceux-ci à grande échelle. Cependant, la Société poursuit des discussions avec des partenaires éventuels en vue de la production et de la commercialisation de ses masques antimicrobiens, et ce, à l'échelle mondiale. Les nouvelles filiales de la Société, Noveko Taiwan, Noveko Algérie, Unitam et Magnum participent également aux efforts de développement des marchés.

Produits Azuro^{MC}

Les activités reliées aux produits d'hygiène assainissants commercialisés sous la marque Azuro^{MC}, auparavant assurées par SyMa, dont la Société a fait l'acquisition en 2007, sont maintenant intégrées à celles de Noveko, et sont conformes à l'objectif de la Société de développer sa gamme de produits antimicrobiens.

En novembre 2007, SyMa a obtenu la licence d'établissement de Santé Canada ainsi qu'un DIN (numéro d'identification) pour tous les produits de sa gamme, plus précisément l'aseptisant antibactérien Azuro^{MC} Medical, lui permettant de vendre ses produits dans les établissements de santé dans l'ensemble du Canada. SyMa a également obtenu de la FDA l'autorisation de commercialiser ses produits Azuro^{MC} aux États-Unis.

Des ententes ont été établies au cours de l'exercice 2007-2008 afin de fournir la gamme de produits Azuro^{MC} à plusieurs supermarchés et chaînes de pharmacies et de magasins d'accommodation au Québec. Magnum, une filiale de la Société, a également donné accès au marché canadien, hors Québec, des pharmacies et épiceries aux produits Azuro^{MC}.

Plus récemment, les produits Azuro^{MC} ont réalisé des percées dans les marchés plus prometteurs des milieux hospitalier et institutionnel. La Société concentre actuellement davantage d'efforts afin de pénétrer ces marchés. Elle planifie également faire éventuellement bénéficier les produits Azuro^{MC} des mêmes réseaux de distribution que pour ses masques antimicrobiens, particulièrement dans le milieu médical. Les nouvelles filiales de la Société, Noveko Taiwan, Noveko Algérie et Unitam participent également aux efforts de commercialisation des produits Azuro^{MC} à l'échelle globale.

Équipements médicaux

Les échographes portatifs en temps réel pour la médecine humaine et animale, développés et commercialisés par sa filiale ECM, constituent la principale gamme de produits du secteur des équipements médicaux de la Société. Dans une moindre mesure, les activités d'importation de Noveko Algérie et Noveko Taiwan participent au secteur d'activités des équipements médicaux de la Société.

En médecine vétérinaire, ECM occupe déjà une position de chef de file sur le marché porcin, offrant la gamme d'échographes la plus complète dans ce domaine avec sa ligne de produits

Agroscan^{MC}. Ces échographes servent à améliorer le rendement des élevages, en facilitant le diagnostic des pathologies animales et le suivi de la gestation. ECM jouit également d'une position concurrentielle enviable dans les marchés bovin, ovin et caprin, grâce, entre autres, au réseau de distributeurs exclusifs qu'elle a développé. Ces distributeurs, à qui elle assure une formation spécifique relative à ses produits et son service après-vente, lui assurent une excellente réputation et une commercialisation à l'échelle mondiale. Les principaux différenciateurs des appareils d'ECM dans le marché des échographes portatifs résident dans leur bon rapport qualité/prix et leur aspect novateur, étant conviviaux et alimentés à pile, ce qui permet une utilisation pratique et efficace en clinique comme sur le terrain.

Après trois années de recherche et développement pour mettre au point une nouvelle génération d'échographes, ECM a mis en marché l'échographe Imagyne^{MC} en juin 2008. Cet appareil haut de gamme de 64 canaux, entièrement numérique et offert à prix concurrentiel, permettra à ECM de pénétrer le marché prometteur de la médecine humaine, particulièrement, en obstétrique, gynécologie et médecine vasculaire. Le développement de cet échographe et la pénétration de la médecine humaine ont requis des investissements et efforts importants de la part d'ECM, en termes de restructuration des opérations et de renforcement de l'équipe technique. À cela, il faut ajouter les homologations de produit qu'elle a dû obtenir dans chacun des pays où il est introduit. ECM travaille présentement à compléter la mise sur pied d'un réseau de distributeurs pour le marché de la médecine humaine. L'Imagyne^{MC} s'adressera également au marché de la médecine vétérinaire, mais dans une moindre mesure, notamment, pour les animaux de compagnie, un nouveau marché pour ECM.

En octobre 2008, ECM a également procédé au lancement de l'échographe V Scan^{MC}, un monobloc compact, léger et offert à prix très compétitif, complétant la gamme des échographes destinés à la médecine animale, plus spécifiquement aux éleveurs de petits et moyens cheptels de porcs.

ECM complète présentement la mise au point d'un autre échographe haut de gamme qu'elle prévoit mettre en marché d'ici la fin de l'année civile 2009. Il sera dans un premier temps destiné aux vétérinaires, incluant le nouveau marché des animaux de compagnie et le marché équin, et dans un deuxième temps, après l'obtention des homologations requises, à la médecine humaine, spécialement pour les besoins des urgences, des anesthésies et de l'armée.

Produits d'acier

BLI se spécialise dans la transformation et la distribution sur demande de produits d'acier selon les spécifications du client. Sa gamme de tables d'aspiration des polluants à la source devrait stimuler la croissance de ses ventes. BLI a par ailleurs comme priorité d'augmenter la rentabilité de ses opérations. Elle a récemment réorganisé son usine, permettant un meilleur contrôle du processus de fabrication et des coûts d'exploitation. Cette restructuration a aussi pour but de réduire le recours à la sous-traitance.

3. INFORMATION TRIMESTRIELLE CONSOLIDÉE CHOISIE

Périodes de trois mois et de six mois terminées les 31 décembre 2008 et 2007

(en milliers de \$, sauf les données relatives aux actions) (non vérifiée)

	Trois mois		Six mois	
	2008 ⁽¹⁾	2007	2008 ⁽¹⁾	2007
Revenus	5 569	3 809	9 846	6 611
Bénéfice brut	2 272	1 612	3 721	2 556
Perte avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices ⁽²⁾	(4 952)	(2 780)	(10 874)	(4 732)
Perte nette	(6 941)	(2 962)	(13 480)	(5 157)
Résultat étendu	(5 506)	(2 795)	(12 463)	(5 093)
Résultat par action catégorie A (de base et dilué)	(0,10)	(0,06)	(0,20)	(0,10)
Nombre moyen pondéré d'actions catégorie A en circulation (en milliers)	66 886	53 728	66 214	52 713

Données relatives au bilan

	31 décembre 2008	30 juin 2008
Actif total	67 427	62 858
Avoir des actionnaires	53 561	49 773
Dette totale portant intérêt ⁽³⁾	7 546	7 860
Espèces, quasi-espèces, encaisse en fidéicommiss et placements temporaires	11 442	25 386

(1) Les états financiers consolidés pour les périodes de trois et six mois terminées le 31 décembre 2008 comprennent les états financiers de la Société et ceux de ses filiales Noveko inc., ECM, BLI, SyMa, Micron-Air, Magnum, Noveko Trading, Noveko Taiwan, Noveko Algérie, Unitam, Purer Life et U-Bond détenues à 100 %.

(2) Incluant la charge de rémunération à base d'actions de 3 207, 1 813, 6 278 et 2 378 pour les périodes respectives de 2008 et 2007.

(3) Incluant la dette à long terme et sa portion à court terme, les avances et emprunts bancaires ainsi que les débetures convertibles.

4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Analyse des résultats d'exploitation consolidés et sectoriels pour le deuxième trimestre et les six mois terminés le 31 décembre 2008, comparativement au deuxième trimestre et aux six mois terminés le 31 décembre 2007

Revenus consolidés et sectoriels

(en dollars)

	Trimestres terminés les 31 décembre		Six mois terminés les 31 décembre	
	2008	2007	2008	2007
Fabrication et distribution d'équipements médicaux (secteur composé principalement des filiales ECM, Noveko Algérie, Noveko Taiwan et Noveko)	2 502 983	2 029 542	4 051 379	3 272 196
Transformation et distribution de produits d'acier (secteur composé de la filiale BLI)	1 660 241	1 627 104	3 665 288	3 134 370
Développement des activités biomédicales et environnementales (secteur composé des filiales Noveko, Micron-Air, Purer Life, Magnum, SyMa, Unitam et U-Bond)	1 405 323	152 089	2 128 976	204 517
Total	5 568 547	3 808 735	9 845 643	6 611 083

Les revenus consolidés ont atteint 5,6 millions \$ au **deuxième trimestre**, en hausse de 46,2 % sur le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse de 1,8 million \$ provient principalement de la contribution des nouvelles filiales Micron-Air, Purer Life, Magnum et Noveko Algérie pour le trimestre complet. Pour **les six premiers mois** de l'exercice, les revenus consolidés se sont élevés à 9,8 millions \$, en hausse de 3,2 millions \$ ou 48,9 % sur les six mois terminés le 31 décembre 2007. Cette augmentation résulte des facteurs mentionnés précédemment, auxquels s'ajoute l'apport de BLI dont le chiffre d'affaires a connu une hausse appréciable au premier trimestre.

Pour le **deuxième trimestre** et **les six premiers mois de l'exercice financier**, les **frais de vente et d'administration** se sont établis respectivement à 4,2 millions \$ et 8,1 millions \$, en hausse de 60,3 % et 65,8 % par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces accroissements sont dus principalement aux facteurs suivants :

- la masse salariale et les dépenses d'exploitation des filiales acquises au cours des derniers trimestres, au Canada, en Algérie et à Taiwan et
- les frais liés à la poursuite des démarches de commercialisation des produits dérivés de la technologie de filtration antimicrobienne.

La charge de rémunération à base d'actions a représenté 3,2 millions \$ pour le **deuxième trimestre** et 6,3 millions \$ pour les **six premiers mois**, contre respectivement 1,8 million \$ et 2,4 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Au cours du premier semestre, la Société a octroyé, principalement dans le cadre des acquisitions récentes, des options d'achat d'actions permettant l'achat de 2 710 000 actions catégorie A à un prix d'exercice moyen pondéré de 2,88 \$ l'action dont l'acquisition des droits s'échelonne entre 12 et 30 mois.

Bénéfice (perte) avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices

(en dollars)

	Trimestres terminés les 31 décembre		Six mois terminés les 31 décembre	
	2008	2007	2008	2007
Fabrication et distribution d'équipements médicaux (secteur composé principalement des filiales ECM, Noveko Algérie, Noveko Taiwan et Noveko)	(57 714)	221 122	(511 481)	48 200
Transformation et distribution de produits d'acier (secteur composé de la filiale BLI)	129 291	199 109	10 762	268 778
Développement des activités biomédicales et environnementales (secteur composé des filiales Noveko, Micron-Air, Purer Life, Magnum, SyMa, Unitam et U-Bond)	(1 821 339)	(1 042 110)	(3 980 226)	(1 768 878)
Autres (secteur composé de Noveko International inc. et Noveko Trading)	(3 201 964)	(2 158 523)	(6 393 457)	(3 280 397)
Total	(4 951 726)	(2 780 402)	(10 874 402)	(4 732 297)

Compte tenu des facteurs mentionnés précédemment, la **perte avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices** s'est chiffrée à 5,0 millions \$ pour le **deuxième trimestre**, en hausse de 2,2 millions \$ sur celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les **six premiers mois**, elle s'est établie à 10,9 millions \$, en hausse de 6,1 millions \$ sur la période correspondante de l'exercice précédent.

Les activités de fabrication et distribution d'équipements médicaux ont accusé une perte avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices de 57 714 \$ pour le **deuxième trimestre**, soit un écart négatif de 0,3 million \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Notons que Noveko Algérie a dégagé un BAIIA de 0,2 million \$ pour le trimestre, en excluant la charge de rémunération à base d'actions qui lui est attribuable. Cependant, ont contribué à l'écart négatif : un accroissement global de 0,1 million \$ de la rémunération à base d'actions attribuable à ce secteur d'activités, la perte d'exploitation de 0,2 million \$ de Noveko Taiwan qui a débuté ses activités au cours de la période, de même que la baisse de 0,2 million \$ du BAIIA d'ECM qui débute la vente de ses échographes de nouvelle génération et poursuit intensivement ses efforts de pénétration du marché de la médecine humaine. Pour les **six premiers mois**, la perte avant amortissements, frais financiers et impôts s'est accrue de 0,6 million \$, dont 0,3 million \$ provenant de l'accroissement de la rémunération à base d'actions, 0,3 million \$ de Noveko Taiwan et d'une baisse de 0,4 \$ million du BAIIA d'ECM pour les raisons évoquées précédemment ; ces écarts négatifs n'ont pu être compensés par le BAIIA – excluant la charge de rémunération à base d'actions qui lui est attribuable – de 0,4 million \$ dégagé par Noveko Algérie au premier semestre.

Les activités de transformation et distribution de produits d'acier ont réalisé un BAIIA de plus de 0,1 million \$ **pour le deuxième trimestre**, comparativement à près de 0,2 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent ; cet écart est dû à la marge bénéficiaire moins élevée de certains contrats. **Pour les six premiers mois**, le BAIIA s'est établi à 0,01 million \$, comparativement à 0,3 million \$, reflétant la baisse de la marge brute causée par le recours à de la sous-traitance et à du temps supplémentaire, principalement au premier trimestre.

Les activités biomédicales et environnementales montre une perte avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices de 1,8 million \$ **pour le deuxième trimestre**, en hausse de 0,8 million \$ en raison principalement de l'augmentation de 0,7 million \$ de la charge de rémunération à base d'actions répartie entre les filiales de ce secteur. **Pour les six premiers mois**, la perte avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices s'est établie à 4,0 millions \$, en hausse d'environ 2,2 millions \$ sur celle de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette variation a été causée par une augmentation de 1,7 million \$ de la charge de rémunération à base d'actions et une hausse de 0,4 million \$ de la perte répartie à peu près également entre les filiales Noveko, SyMa et Unitam.

Quant à la perte avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices provenant de **Noveko International inc. et de Noveko Trading**, elle a atteint 3,2 millions \$ **pour le deuxième trimestre**, en hausse de 1,0 million \$. Cet accroissement est dû aux augmentations de 0,6 million \$ de la charge de rémunération à base d'actions et de 0,4 million \$ des frais d'administration reliés au renforcement de l'équipe de Noveko International inc. et à divers honoraires professionnels. **Pour les six premiers mois**, la perte avant amortissements, frais financiers et impôts sur les bénéfices a atteint 6,4 millions \$, en hausse de 3,1 millions \$; cet écart est dû principalement aux augmentations de 2,1 millions \$ de la charge de rémunération à base d'actions et de 0,9 million \$ des frais reliés au renforcement de l'équipe et honoraires professionnels.

Les frais d'amortissements se sont établis à 0,8 million \$ **pour le deuxième trimestre** et à 1,2 million \$ **pour les six premiers mois**, en hausse respectivement de 0,5 million \$ et de 0,7 million \$ sur les périodes correspondantes de l'exercice passé. Ces écarts proviennent principalement des acquisitions réalisées au cours des derniers trimestres.

Les frais financiers se sont chiffrés à 1,0 million \$ **pour le deuxième trimestre** et à 1,4 million \$ **pour les six premiers mois**, en hausse respectivement de 1,1 million \$ et de 1,3 million \$ sur les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces écarts sont dus principalement à des pertes sur contrats de change de 1,5 million \$ au deuxième trimestre et de 1,7 million \$ au premier semestre, compensées en partie par des gains de change de 0,5 million \$ pour le deuxième trimestre et de 0,3 million \$ pour le premier semestre de l'exercice.

Bénéfice net (perte nette)

(en dollars)

	Trimestres terminés les 31 décembre		Six mois terminés les 31 décembre	
	2008	2007	2008	2007
Fabrication et distribution d'équipements médicaux (secteur composé principalement des filiales ECM, Noveko Algérie, Noveko Taiwan et Noveko)	(323 247)	156 505	(754 729)	(78 534)
Transformation et distribution de produits d'acier (secteur composé de la filiale BLI)	(201 138)	(22 968)	(459 761)	(106 174)
Développement des activités biomédicales et environnementales (secteur composé des filiales Noveko, Micron-Air, Purer Life, Magnum, SyMa, Unitam et U-Bond)	(1 858 467)	(1 066 381)	(4 196 952)	(1 811 637)
Autres (secteur composé de Noveko International inc. et Noveko Trading)	(4 558 450)	(2 029 559)	(8 068 990)	(3 161 135)
Total	(6 941 302)	(2 962 403)	(13 480 432)	(5 157 480)

La perte nette s'est établie à 6,9 millions \$ **pour le deuxième trimestre**, en hausse de 4,0 millions \$ sur la période correspondante de l'exercice précédent, compte tenu principalement des facteurs mentionnés précédemment. Considérant une variation nette des gains non réalisés sur la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes qui se chiffre à 1,4 million \$, alors qu'elle était de 0,2 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, une perte nette de 5,5 millions \$ a représenté **le résultat étendu** du deuxième trimestre, comparativement à 2,8 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. **Pour les six premiers mois**, une perte nette de 12,5 millions \$ a représenté **le résultat étendu**, compte tenu d'une variation nette des gains non réalisés sur la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes de 1,0 million \$ – comparativement à une perte nette de 5,1 millions \$ qui a représenté le résultat étendu du premier semestre de l'exercice précédent, compte tenu d'une variation nette des gains non réalisés sur la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes de 0,1 million.

La perte par action catégorie A (de base et diluée) s'est chiffrée à 0,10 \$ **pour le deuxième trimestre** sur un nombre moyen pondéré de 66 886 157 actions en circulation, comparativement à une perte par action de 0,06 \$ sur un nombre moyen pondéré de 53 727 729 actions pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'accroissement du nombre moyen pondéré d'actions en circulation provient des émissions effectuées par la Société, telles que décrites en détail à la note 6 afférente aux états financiers sur le capital-actions de la Société. **Pour les six premiers mois**, la perte par action (de base et diluée) est passée à 0,20 \$ alors qu'elle était de 0,10 \$ par action pour le premier semestre de l'exercice passé.

Principales données financières trimestrielles (non vérifiées)

(en milliers de \$, sauf les montants par action)	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
Exercice 2009				
Revenus	4 277	5 569		
Perte nette	(6 539)	(6 941)		
Résultat étendu	(6 957)	(5 506)		
Résultat par action catégorie A (de base et dilué)	(0,10)	(0,10)		
Exercice 2008				
Revenus	2 802	3 809	3 560	4 345
Perte nette	(2 195)	(2 962)	(3 844)	(7 612)
Résultat étendu	(2 298)	(2 795)	(2 999)	(7 715)
Résultat par action catégorie A (de base et dilué)	(0,04)	(0,06)	(0,07)	(0,13)
Exercice 2007				
Revenus	2 888	3 474	3 440	3 043
Perte nette	(358)	(340)	(1 602)	(2 323)
Résultat par action catégorie A (de base et dilué)	(0,01)	(0,01)	(0,04)	(0,05)

5. SITUATION FINANCIÈRE

Analyse des principaux mouvements de trésorerie du deuxième trimestre et des six mois terminés le 31 décembre 2008

(en dollars)

	Trimestres terminés les 31 décembre		Six mois terminés les 31 décembre	
	2008	2007	2008	2007
Activités d'exploitation				
Perte nette	(6 941 302)	(2 962 403)	(13 480 432)	(5 157 480)
Ajustements pour impôts futurs, intérêts théoriques sur débetures, rémunération à base d'actions, amortissements, perte (gain) de change, perte (gain) sur contrats de change non réalisé(e) et plus-value sur placements temporaires	3 468 117	2 085 956	7 065 886	2 993 927
Variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation	(4 059 859)	(1 550 432)	(4 881 379)	(2 177 086)
Total	(7 533 044)	(2 426 879)	(11 295 925)	(4 340 639)
Activités de financement	(479 614)	3 019 000	3 189 761	3 101 984
Activités d'investissement	7 455 709	(157 617)	(3 402 803)	(1 060 521)
Perte de change sur encaisse libellée en monnaie étrangère	79 425	12 630	54 101	722
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	(477 524)	447 134	(11 454 866)	(2 298 454)
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	139 469	370 040	139 469	370 040

Les activités d'exploitation, avant la variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation, ont utilisé des flux de trésorerie de 3,5 millions \$ au **deuxième trimestre**, comparativement à des fonds utilisés de 0,9 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation de la perte nette, réduite des ajustements de la charge de rémunération à base d'actions, des intérêts théoriques sur débetures convertibles garanties, des amortissements et de la variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation. La variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation a représenté un montant négatif de 4,1 millions \$, comparativement à un montant négatif de 1,6 million \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. Cette variation provient principalement de l'augmentation des débiteurs et des stocks. **Pour les six premiers mois**, les activités d'exploitation, avant la variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation, ont utilisé des flux de trésorerie de 6,4 millions \$, comparativement à des fonds utilisés de 2,2 millions \$ pour le semestre correspondant de l'exercice précédent. Cette variation s'explique par les facteurs évoqués précédemment. La variation des soldes hors caisse liés à l'exploitation a représenté un montant négatif de 4,9 millions \$, comparativement à un montant négatif de 2,2 millions \$ pour le semestre correspondant de l'exercice précédent ; cette variation est due à l'augmentation des débiteurs et des stocks.

Les activités de financement ont utilisé des fonds de 0,5 million \$ au **deuxième trimestre**, comparativement à des fonds générés de 3,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La Société a effectué des remboursements de dettes et d'avances bancaires et versé des intérêts sur débetures convertibles pour un montant de plus de 0,8 million \$ et l'exercice d'options d'achat d'actions a généré 0,3 million \$, alors qu'au deuxième trimestre de l'exercice précédent, des bons de souscription et des options d'achat d'actions avaient été exercés pour près de 3,0 millions \$. **Pour les six premiers mois**, les activités de financement ont généré des fonds de 3,2 millions \$, relativement équivalents à ceux du semestre correspondant de l'exercice précédent. Rappelons qu'au cours du premier trimestre terminé le 30 septembre 2008, la Société avait émis 1,1 million d'actions catégorie A, qui ont été souscrites par le propriétaire de U-Bond (dans le cadre de l'acquisition de U-Bond par la Société, le 1^{er} août 2008). Cette émission a représenté un montant de près de 3,4 millions \$. Par ailleurs, des bons de souscription avaient été exercés pour un montant de 0,2 million \$. La variation nette des avances bancaires avait représenté environ 0,3 million \$; ce montant ayant servi principalement au financement de matériel pour des commandes en cours d'exécution de BLI. Enfin, la Société avait effectué un remboursement de capital sur la dette à long terme de près de 0,2 million \$ au premier trimestre de l'exercice.

Les activités d'investissement ont généré des fonds de 7,5 millions \$ au **deuxième trimestre**, comparativement à une utilisation de fonds de 0,2 million \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette variation provient principalement du fait que la Société a encaissé des placements temporaires pour 37,5 millions \$ alors qu'elle en a acquis pour 29,6 millions, soit un encaissement réel de 7,9 millions \$, contre un encaissement de 0,3 million \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. **Pour les six premiers mois**, les activités d'investissement ont requis des fonds de 3,4 millions \$, comparativement à 1,1 million \$ pour le premier semestre de l'exercice précédent. Un montant de 5,9 millions \$ a été versé en espèces pour les acquisitions de Noveko Algérie, Micron-Air, Unitam, Purer Life et U-Bond au premier trimestre. L'acquisition d'immobilisations corporelles a nécessité 0,5 million \$, auquel s'ajoute un montant de 0,3 million \$ pour l'acquisition d'actifs incorporels ainsi que des frais de développement capitalisés de 0,2 million \$. Par ailleurs, la Société a encaissé des placements temporaires pour près de 57,8 millions \$ alors qu'elle en a acquis pour 54,3 millions, soit un encaissement réel de 3,5 millions \$ pour le semestre terminé le 31 décembre 2008.

Pour les six premiers mois de l'exercice, l'ensemble des mouvements de trésorerie a requis des **liquidités nettes** de 11,5 millions \$, comparativement à 2,3 millions \$ pour le premier semestre de l'exercice précédent. Au 31 décembre 2008, les **espèces et quasi-espèces** se chiffraient à 0,1 million \$, comparativement à 0,4 million \$ un an auparavant.

Analyse du bilan au 31 décembre 2008

Sommaire du bilan

(en dollars)

	Au 31 décembre 2008	Au 30 juin 2008
Actif à court terme	26 698 790	37 166 199
Actif à long terme	40 728 564	25 692 091
Total	67 427 354	62 858 290
Passif à court terme	5 953 039	6 628 943
Passif à long terme	7 913 562	6 456 200
Avoir des actionnaires	53 560 753	49 773 147
Total	67 427 354	62 858 290

Les changements survenus dans la situation financière de la Société entre les 30 juin 2008 et 31 décembre 2008 reflètent notamment les résultats de la période et les acquisitions de Noveko Algérie, Micron-Air, Unitam, Purer Life et U-Bond.

Ces transactions expliquent l'accroissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition par rapport au 30 juin 2008, tel que détaillé à la note 4 afférente aux états financiers de la Société.

Au 31 décembre 2008, l'**actif total** s'élevait à 67,4 millions \$, en hausse de 7,3 % ou de 4,6 millions \$ sur celui au 30 juin 2008 et le **fonds de roulement** s'établissait à 20,7 millions \$ (coefficient de fonds de roulement de 4,5:1), comparativement à 30,5 millions \$ (coefficient de fonds de roulement de 5,6:1) au 30 juin 2008.

L'**avoir des actionnaires** totalisait 53,6 millions \$, comparativement à 49,8 millions \$ au 30 juin 2008, reflétant principalement les accroissements de 10,5 millions \$ du capital-actions compte tenu des émissions d'actions catégorie A réalisées pendant les six premiers mois de l'exercice et de l'augmentation de 6,0 millions \$ du surplus d'apport reflétant la charge de rémunération à base d'actions, desquels a été soustraite une augmentation de 13,5 millions \$ du déficit.

Situation d'endettement

(en dollars)

	Au 31 décembre 2008	Au 30 juin 2008
Avances et emprunts bancaires	1 395 032	1 674 100
Tranche à court terme de la dette à long terme	808 959	636 116
Dette à long terme	3 602 652	3 086 827
Débiteures convertibles garanties	1 739 102	2 462 909
Endettement total	7 545 745	7 859 952

La dette totale portant intérêt (avances et emprunt bancaires, tranche à court terme de la dette à long terme, dette à long terme et débiteures convertibles garanties) se chiffrait à 7,6 millions \$ au 31 décembre 2008, comparativement à 7,9 millions \$ au 30 juin 2008. Cette réduction d'endettement de 0,3 million \$ provient de la diminution de plus de 0,7 million \$ des débiteures convertibles due à la conversion de débiteures d'un montant total en capital d'un million \$ en 800 000 actions catégorie A au cours de la période et de la diminution de 0,3 million \$ des avances et emprunts bancaires, tandis que la dette à long terme incluant la portion à court terme a augmenté de 0,7 million \$ à la suite des acquisitions réalisées au premier trimestre.

Renseignements sur le capital-actions

Pendant les six premiers mois de l'exercice, la Société a émis 2 456 800 actions catégorie A pour un montant total de 8 620 100 \$, dont 500 000 actions pour un montant de 1 976 500 \$ en contrepartie de l'acquisition de 100 % des actions émises et en circulation d'Unitam — 240 000 actions pour un montant de 921 120 \$ en contrepartie de l'acquisition de 100 % des actions émises et en circulation de Noveko Algérie, auxquelles s'ajoutent 16 800 actions émises pour un montant de 64 680 \$ en contrepartie d'un honoraire versé dans le cadre de cette acquisition — 600 000 actions pour un montant de 2 302 800 \$ en contrepartie de l'acquisition de 100 % des actions émises et en circulation de Micron-Air et de 100 % des actions émises et en circulation de Gestion Simon Labrecque Inc. — et 1 100 000 actions pour un montant de 3 355 000 \$ en espèces dans le cadre de l'acquisition de U-Bond.

De plus, la Société a émis 202 500 actions catégorie A à la suite de l'exercice de bons de souscription en contrepartie de 236 575 \$ en espèces et d'un transfert de 329 983 \$ des bons de souscription. Elle a aussi émis 400 000 actions catégorie A à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions en contrepartie de 348 000 \$ en espèces et d'un virement de 244 000 \$ du surplus d'apport. 800 000 actions catégorie A ont également été émises à la suite de l'exercice de droits de conversion de 1 000 000 \$ de débiteures convertibles. Des montants de 774 953 \$ et de 239 064 \$ ont été transférés des débiteures convertibles garanties et de la composante capitaux propres des débiteures convertibles garanties respectivement.

Compte tenu de ces émissions, le capital-actions de la Société se composait de 66 947 027 actions catégorie A au 31 décembre 2008, par rapport à 63 087 727 actions catégorie A au 30 juin 2008.

Autres engagements contractuels

Au 31 décembre 2008, le solde de l'engagement contractuel en vertu des baux locatifs s'échelonnant jusqu'en 2016 s'établissait à plus de 1,0 million \$, dont les loyers minimums des cinq prochains exercices étaient répartis comme suit :

2009 : 375 489 \$	2011 : 72 506 \$	2013 : 67 850 \$
2010 : 282 594 \$	2012 : 67 850 \$	

De plus, la Société s'est engagée à verser à une société actionnaire exerçant une influence notable, une redevance trimestrielle correspondant au moindre de 45 000 \$ ou de 25 % des flux de trésorerie consolidés liés aux activités d'exploitation, pour autant que le fonds de roulement soit supérieur à 6 millions \$. Ces versements s'effectuèrent jusqu'à l'atteinte du maximum de 520 000 \$ établi aux fins de l'entente. Aucun montant n'a été versé à ce titre pour la période.

La Société s'est aussi engagée à verser des redevances trimestrielles de 1 % des revenus bruts qui seront générés par le brevet acquis dans le cadre de l'acquisition de BLI.

Opérations entre sociétés apparentées

Au cours du premier semestre terminé le 31 décembre 2008, la société a versé des intérêts de - \$ (819 \$ pour le premier semestre terminé le 31 décembre 2007) à une société ultimement détenue par un actionnaire exerçant une influence notable. Ces charges ont été imputées aux frais financiers à l'état des résultats. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les sociétés apparentées.

Sources et besoins de fonds en 2008-2009

Depuis sa création, la Société a eu recours à des placements publics et privés pour financer sa croissance. Afin de financer ses projets futurs, la Société pourrait avoir encore recours à ces sources de fonds. Au fur et à mesure de sa croissance, elle pourrait également se prévaloir de financements sous forme de dette qui auraient un effet moins dilutif sur l'avoir des actionnaires. À cet effet, la Société dispose d'un crédit d'exploitation de 2 millions \$ qui n'était pas utilisé au 31 décembre 2008. Ce crédit, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 0,5 %, est garanti par les placements temporaires et est renouvelable annuellement. ECM dispose d'un crédit d'exploitation à demande de 50 000 € qui était utilisé en totalité au 31 décembre 2008. Ce crédit porte intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 1,2 %. BLI dispose d'un crédit d'exploitation à demande de 1 350 000 \$ dont un montant de 1 308 811 \$ était utilisé au 31 décembre 2008. Ce crédit, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 0,6 %, est garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des créances, par une hypothèque mobilière de 1^{er} rang sur l'universalité des biens en stock, par une garantie de prêt de 45 % d'Investissement Québec et par le cautionnement de la Société. SyMa dispose d'un crédit d'exploitation à demande de 150 000 \$ dont un montant de 86 222 \$ était utilisé au 31 décembre 2008. Ce crédit, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 3,0 %, est garanti par un certificat de dépôt détenu par la Société et est renouvelable annuellement. Magnum dispose d'un crédit d'exploitation à demande de 50 000 \$ dont un montant de 4 531 \$ était utilisé au 31 décembre 2008. Ce crédit, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 3,0 %, est garanti par une hypothèque mobilière sans dépossession sur l'universalité des biens présents et futurs et est renouvelable annuellement. Micron-Air dispose d'un crédit d'exploitation de 250 000 \$, qui était utilisé à hauteur de 184 405 \$ au 31 décembre 2008. Ce crédit porte intérêt au taux préférentiel de l'institution bancaire majoré de 1,5 %.

6. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la Société est tenue d'établir et de maintenir un système de contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) (au sens du Règlement 52-109 – Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, ci-après le « Règlement 52-109 ») ayant pour objet de fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de communiquer dans les documents annuels et intermédiaires et d'autres rapports (les « rapports ») que nous produisons ou déposons aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et communiquée à l'intérieur des délais énoncés dans la législation applicable sur les valeurs mobilières. Les CPCI comprennent notamment les contrôles et procédures ayant pour objet de garantir que l'information qui doit être communiquée par un émetteur dans les rapports qu'il produit ou dépose aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières est compilée et transmise à la direction de l'émetteur, y compris son chef de la direction et son chef de la direction financière ou des personnes exerçant des fonctions semblables, selon le cas, afin de permettre la prise de décision rapide concernant la communication de l'information exigée.

La Société est inscrite à la Bourse de Toronto depuis le 28 juillet 2008. Avant cette date, la Société était un émetteur émergent aux termes du Règlement 51-102. À ce titre, contrairement à ce qui se produit pour l'attestation requise aux termes du Règlement 52-109, l'attestation de base pour émetteur émergent qu'elle devait fournir ne comprenait pas de déclaration relative à l'établissement et au maintien de CPCI et d'un contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), au sens où l'entend le Règlement 52-109. Plus précisément, les dirigeants signataires n'effectuaient aucune déclaration sur les points suivants : i) contrôles et autres procédures ayant pour objet de fournir l'assurance raisonnable que l'information à communiquer par l'émetteur dans ses rapports produits ou déposés aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières était enregistrée, traitée, résumée et communiquée à l'intérieur des délais prévus dans ladite législation; et ii) existence d'un processus permettant de fournir une assurance raisonnable relative à la fiabilité de l'information financière qui était communiquée et à des états financiers établis à des fins externes conformément aux PCGR de l'émetteur. Cependant, les dirigeants signataires de la Société étaient tenus de garantir qu'avaient été adoptés des processus leur assurant des connaissances suffisantes pour justifier les déclarations qu'ils faisaient dans l'attestation.

Notre CIIF comprend notamment des politiques et procédures qui : 1) concernent la tenue de dossiers qui, de façon suffisamment détaillée, reflètent de façon exacte et juste les opérations sur nos actifs et la disposition de ces derniers; 2) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit afin de permettre l'établissement des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et de garantir que nos revenus sont encaissés et nos dépenses, effectuées uniquement avec l'autorisation de notre direction; et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection rapide de l'acquisition, de l'utilisation ou de la disposition non autorisées de nos actifs qui pourraient avoir des effets importants sur les états financiers.

Nous avons effectué une évaluation des faiblesses importantes de nos CPCI et de notre CIIF sous la supervision et avec la participation de notre direction, y compris notre chef de la

direction et notre chef de la direction financière, notamment en ce qui concerne la conception de nos CPCI et de notre CIIF au 31 décembre 2008. Cette évaluation était fondée sur le cadre intégré relatif aux contrôles internes diffusé par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Dans le cadre de l'évaluation, ont fait l'objet d'un examen les procédures conçues pour garantir que l'information à communiquer dans les rapports que nous déposons aux termes de la législation applicable sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et communiquée à l'intérieur des délais précisés dans les règles et formulaires prévus par ladite législation et transmise à notre direction, le cas échéant, afin de permettre l'échange de vues concernant la communication de l'information exigée. Après cet examen, notre chef de la direction et notre chef de la direction financière ont conclu à l'absence de faiblesses importantes dans la conception de nos CPCI et de notre CIIF au 31 décembre 2008, sauf réserves toutefois des faiblesses suivantes :

- Certaines déficiences ont été notées dans les contrôles et procédures de communication de l'information en matière de technologie de l'information et de gestion du contrôle de l'accès. La Société revoit actuellement ses politiques d'accès et procède à l'installation d'un nouveau système ERP qui permettra la gestion de ces politiques.

- Étant donné que la Société compte peu d'employés dans son service des finances, un seul employé peut être autorisé à déclencher le processus de paiement de même qu'à approuver et à effectuer les paiements relatifs aux opérations; il pourrait donc être difficile de redistribuer les responsabilités afin de répartir ces tâches de la façon appropriée. La Société est à revoir ses procédures afin de garantir que les tâches sont adéquatement réparties dans le cadre de l'examen de ses nouveaux processus de communication de l'information.

- La Société avait déjà relevé des carences dans les compétences de son équipe interne de comptabilité. Elle a renforcé son équipe de la comptabilité et des finances en embauchant des employés possédant suffisamment de compétences en communication de l'information comptable et financière pour garantir l'établissement de rapports financiers fiables et d'états financiers conformes aux PCGR de la Société.

- La Société est à revoir et à étayer ses CPCI et son CIIF afin de déterminer, à la fin de son exercice actuel, si ces systèmes fonctionnent de la façon prévue dans leur conception. Pour déterminer si les CPCI ou le CIIF sont applicables, nos dirigeants signataires auront besoin, à la date de l'évaluation, de données pertinentes selon lesquelles les composantes des CPCI et du CIIF, selon l'état actuel des documents qui les étayaient et de leur conception, fonctionnent de la façon prévue.

Un système de contrôle, peu importe la qualité de sa conception et de son exploitation, peut fournir uniquement l'assurance raisonnable, et non absolue, que ses objectifs sont atteints. Étant donné les limites propres à tous ces systèmes, aucune évaluation de contrôles ne peut fournir l'assurance absolue que tous les problèmes relatifs aux contrôles dans une société ont été décelés. Par conséquent, nos contrôles et procédures en matière de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable, mais non absolue, que les objectifs de notre système de contrôle de la communication de l'information sont atteints.

Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont cherché à déterminer si les changements à son contrôle interne au cours des périodes trimestrielles et semestrielles de communication de l'information financière terminées le 31 décembre 2008 avaient influencé de

façon importante ou avaient été susceptibles d'influencer de façon importante le CIIF. Leur évaluation n'a révélé l'existence d'aucun de ces changements importants.

Même si la direction estime que les pratiques actuelles de communication de l'information et les contrôles et procédures internes fournissent des garanties raisonnables, elle souligne que l'on ne peut s'attendre à ce que les contrôles et procédures de communication de l'information ou les contrôles financiers internes empêcheront toute erreur humaine et toute manœuvre visant à contourner ou à éviter l'application des contrôles et procédures. Un système de contrôle, peu importe la qualité de sa conception ou de son exploitation, peut fournir uniquement l'assurance raisonnable, et non absolue, que ses objectifs seront atteints.

Limitation de l'étendue de la conception

Nous avons également effectué une évaluation des faiblesses importantes de nos CPCI et de notre CIIF sous la supervision et avec la participation de notre direction, y compris notre chef de la direction et notre chef de la direction financière, notamment en ce qui concerne la conception de nos CPCI et de notre CIIF au 31 décembre 2008 pour Noveko Algérie et Purer Life, respectivement acquises les 17 juillet et 1^{er} août 2008. Nous avons déterminé que ces deux entreprises acquises comportent des risques raisonnablement susceptibles d'entraîner une inexactitude importante dans les documents intermédiaires. En conséquence, les dirigeants signataires limitent l'étendue de la conception des CPCI et du CIIF à l'égard de Noveko Algérie et Purer Life. Toutefois, et tel qu'exigé par le Règlement 52-109, l'information sommaire suivante est fournie à l'égard de ces entités:

	Purer Life	Noveko Algérie
Revenues	450 631	987 690
Bénéfice (perte) net	(264 669)	73 496
Actif court terme	484 065	2 311 659
Actif long terme	7 860 064	987 396
Passif court terme	205 440	229 411
Passif long terme	1 436 206	16 833

7. RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques et incertitudes décrits dans le rapport annuel au 30 juin 2008 demeurent inchangés. Le lecteur est prié de s'y rapporter pour l'énoncé complet.

8. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

En date du 1^{er} juillet 2008, la société a adopté les nouvelles recommandations comptables du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) des chapitres 1535, «Informations à fournir concernant le capital», 3031, «Stocks», 3862, «Instruments financiers – informations à fournir» et 3863, «Instruments financiers – présentation».

Le chapitre 1535 prescrit les exigences relatives à la présentation d'informations qualitatives et quantitatives qui permettent aux utilisateurs d'états financiers d'évaluer les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de la société (voir note 11 afférente aux états financiers sur la gestion du capital).

Le chapitre 3031 traite de la comptabilisation des stocks et modifie et améliore les exigences de détermination des coûts des stocks. Conformément aux règles de transition relatives à l'adoption de cette nouvelle norme, la Société a ajusté le solde des bénéfices non répartis tout comme si les nouvelles normes avaient été utilisées dans le passé, sans retraiter par ailleurs les chiffres comparatifs des exercices précédents. En conséquence, les ajustements suivants ont été inscrits aux états financiers consolidés au 1^{er} juillet 2008 :

- Augmentation de 49 243 \$ des stocks.
- Diminution de 49 243 \$ du déficit.

Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », modifient et améliorent les obligations d'information, tout en reprenant le contenu de celui-ci en ce qui a trait à la présentation des informations (voir note 12 afférente aux états financiers sur les instruments financiers).

Modification future de conventions comptables

En 2006, le Conseil des normes comptables du Canada a ratifié un plan stratégique qui fera en sorte que les PCGR, tels qu'ils sont utilisés par les sociétés ouvertes, seront modifiés et alignés progressivement sur les normes internationales d'information financière (les « IFRS ») sur une période s'échelonnant jusqu'en 2011. La Société devra utiliser les normes convergentes dans la présentation de ses états financiers intermédiaires et annuels s'appliquant aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Société se convertira aux nouvelles normes selon les échéanciers fixés par ces nouvelles règles et surveillera étroitement tous les changements découlant de cette convergence.

En janvier 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui établit des normes relatives à la comptabilisation des actifs incorporels et à la clarification de l'application du concept de rapprochement des produits et des charges, pour les actifs incorporels acquis ou développés à l'interne. Cette norme s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels relatifs aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. La Société évalue présentement l'effet de l'adoption de cette nouvelle norme.

En janvier 2009, l'ICCA a publié les chapitres 1582 « Regroupements d'entreprises », 1601 « États financiers consolidés » et 1602 « Participations sans contrôle ».

Le chapitre 1582 sera en convergence avec l'IFRS 3, « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre 1602 sera en convergence avec les dispositions de l'IAS 27, « États financiers consolidés et individuels », concernant les participations sans contrôle. Enfin, le chapitre 1601 reprendra les exigences du chapitre 1600 « États financiers consolidés », autres que celles touchant les participations sans contrôle.

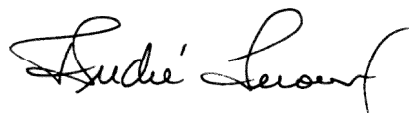
Le chapitre 1582 s'applique aux opérations où l'acquéreur obtient le contrôle d'une ou de plusieurs entreprises. Le terme « entreprise » est défini plus largement que dans la norme existante. La plupart des actifs acquis et des passifs pris en charge, y compris les passifs éventuels considérés comme « improbables », seront évalués à leur juste valeur. Toute participation dans l'entreprise acquise détenue avant l'obtention du contrôle sera réévaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, ce qui élimine la nécessité de prévoir des indications sur les acquisitions progressives. Une acquisition comportant des conditions avantageuses donnera lieu à la comptabilisation d'un gain. Les coûts d'acquisition doivent être passés en charges.

En vertu du chapitre 1602, toute participation ne donnant pas le contrôle sera comptabilisée comme une composante distincte des capitaux propres. Le calcul du résultat net ne comporte aucune déduction au titre des participations sans contrôle. Le résultat net sera plutôt réparti entre les participations donnant le contrôle et les participations sans contrôle.

Les nouvelles normes entreront en vigueur en 2011. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur ses états financiers consolidés.

Le président du conseil et chef de la direction,

Le vice-président et chef de la direction financière,



(signé) **ANDRÉ LEROUX**



(signé) **ÉRIC FAVREAU**

Le 12 février 2009